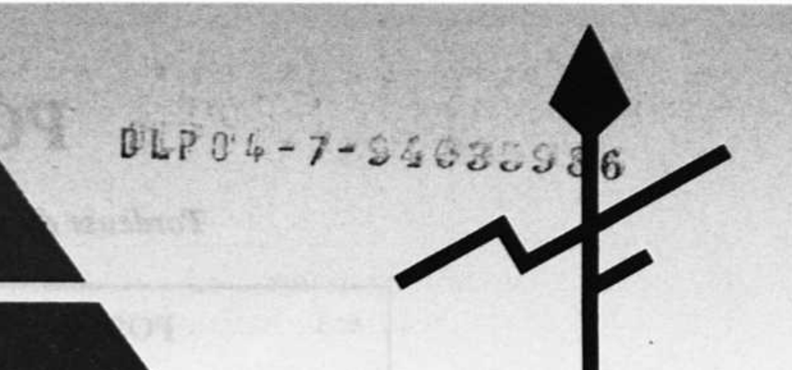
Avertissements Agricoles



GRANDES CULTURES

SRPV NORD PAS-DE-CALAIS

Bulletin n° 13 du 30 juin 1994

BLE D'HIVER :
. Pucerons épi : risque moyen
. Piétin-verse et rouille brune.
POIS DE CONSERVE :
Tordeuse : le vol s'intensifie.
BETTERAVES :
Pucerons : alerte.

JACHERES :
Attention aux montées à graines.
Techniques de régulation de la pousse.

BLE D'HIVER

▸ ***STADE*** :

. Grain pâteux est atteint en variétés précoces.
. Fin floraison à grain laiteux en variétés tardives.
L'évolution est très rapide et surtout trop rapide, des échaudages physiologiques sont probables dès maintenant dans les parcelles les plus avancées.
En cas de persistance du temps chaud et sec, de nombreuses parcelles risquent de souffrir de leur mauvais enracinement, des symptômes s'observent déjà dans les plus mauvaises situations.

▸ ***PUCERONS*** :

▸ **sur épis** : Peu d'évolution par rapport au dernier bulletin. Quelques parcelles ont dépassé le seuil de traitement (5 à 10 % des épis avec de belles colonies), mais la grande majorité des parcelles ne nécessitent pas d'intervention.
En tout état de cause, le puceron sur épi n'est plus nuisible dès la fin du stade grain laiteux, ce qui est le cas de tous les blés précoces (SOISSONS, SIDERAL, etc...). Continuez à surveiller en variétés tardives.

▸ **Sur feuilles** : Colonies fréquentes de pucerons verts sur feuilles du milieu. L'essentiel des populations est constitué par Metopolophium dirhodum, puceron qui ne monte pas sur épi. Ne pas intervenir.

▸ ***FUSARIOSE*** : Risque pratiquement nul cette année. Tous les blés ont fleuri en période de sécheresse à l'exception de quelques blés très précoces où l'on peut observer quelques symptômes.

▸ ***PIETIN-VERSE*** : Forte pression à la base des tiges dans de nombreuses parcelles. Il y aura beaucoup d'**épis blancs** cette année.
C'est en ce moment qu'il faut controler la propreté des bas de tiges en dessous du 1er noeud.

▸ ***ROUILLE BRUNE*** : Bien visible sur APOLLO et SOISSONS en absence de fongicides.

▸ ***FONGICIDE SUR EPI*** : Non justifié cette année.

Directeur Gérant : S. DUVAUCHELLE Publication Hebdomadaire

P53



D.R.A.F. - Service Régional de la Protection des Végétaux
BP 47 - 62750 LOOS-EN-GOHELLE - Tél. 21.28.27.27 - Fax : 21.43.97.72
Abonnement : Régisseur des Recettes D.R.A.F. - BP 505 - 59022 LILLE Cedex - ISSN 0758-7968 - CPPAP N°



COVEZ IMPRIMERIE SA - LENS - Tél. 21.70.63.57

POIS DE CONSERVE

Tordeuse du pois : réseau SPV - AVRIL - DEVULDER et GHYS

POSTE	Nbre captures depuis le 21 juin	TOTAL CUMULE
Armbouts-Cappel	38	44
Esquelbecq	1	2
Hoymille	17	18
Eperlecques	31	40
Offekerque	10	11
Volkerinchove	4	7
Bourbourg-sud	30	36
Gravelines	18	22
St Georges/Aa	8	12

▸ ***TORDEUSE*** : Accentuation du vol, surtout bien noté dans les secteurs traditionnels de la vallée de l'Aa et de la région Dunkerquoise.
Premières interventions insecticides justifiées à partir de début juillet pour les pois ayant atteint le stade gousse plate au 2ème étage de fructification.

POIS PROTEAGINEUX

▸ ***MALADIES*** : Bon état sanitaire. Ne plus intervenir.

▸ ***PUCERONS VERTS*** : En progression.

BETTERAVES

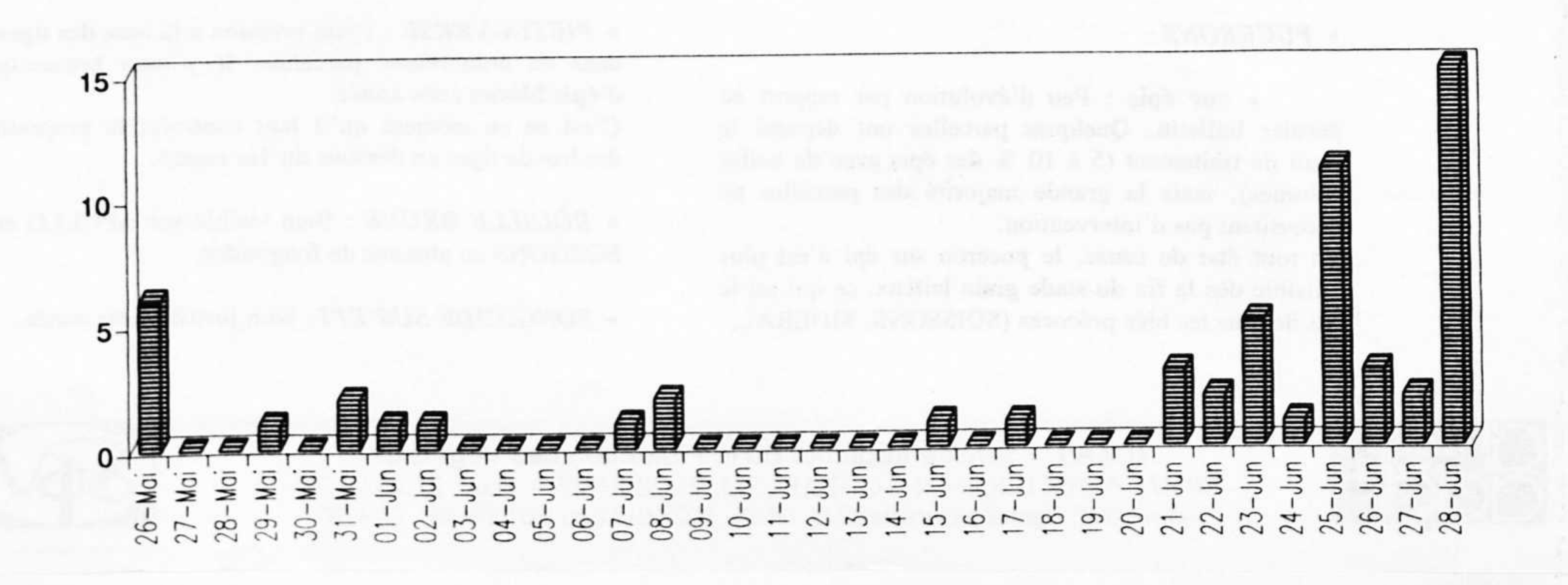
▸ ***PUCERONS*** :

▸ **Piège à succion** : voir graphe ci-dessous.

Les captures augmentent depuis le 21 juin de façon importante.
Le premier *Myzus persicae* a été capturé le 23 juin.
Le 28 juin, 6 *Aphis fabae* (pucerons noirs) ont été capturés.

Captures au piège à succion S.R.P.V. Loos-en-Gohelle 1994

Pucerons verts (M. persicae, M. ascalonicus, M. euphorbiae, A. pisum)



▸ **Bacs jaunes** : De nombreuses captures de pucerons verts ailés dans tous les bacs : Vimy, Norrent-Fontes, Loos et Escaudoeuvres. Quelques captures de pucerons noirs ailés.

▸ **Comptages sur un essai SPV** :

* Parcelles "standard" et Force 4 g sans traitement foliaire : de nombreuses colonies de pucerons aptères noirs (jusqu'à 800 pucerons) et de pucerons aptères verts.
La présence de pucerons de tous les stades montre que l'on est en phase de reproduction très active.

* Parcelles "Témik" : Il existe des colonies aussi bien dans les semis précoces que dans les semis tardifs.

* Parcelles "Gaucho" : On trouve quelques betteraves avec quelques pucerons noirs.

▸ ***PRECONISATION*** :

* Parcelles "standard" / Force 4 g / Témik (semis précoces ou tardifs) : Les colonies présentes sont en phase de croissance importante.
Les betteraves sont encore souvent peu hautes.
Un dernier traitement de nettoyage peut être réalisé afin d'aborder la période estivale avec des populations faibles.

* Parcelles "Gaucho" : Voir les parcelles au cas par cas : le plus souvent, le traitement est inutile.

Pour information : Présence de nombreuses larves de coccinelles, d'oeufs de syrphes (oeufs blanc/bleutés uniques au bout d'une fine soie) et de quelques pucerons parasités.

JACHERES

Attention au **salissement** futur des parcelles. Certains ray-grass s'implantent lentement et sont envahis de sanves qui fleurissent déjà.
Le désherbage de ces parcelles peut être entrepris avec des hormones bon marché 2,4 D + MCPA ou 2,4 D + MCPA + MCPP.
Par temps chaud, utilisez uniquement des **formulations sels** et contrôlez le phénomène de **dérive** sur parcelles voisines.
Les hormones sont insuffisantes sur certaines adventices fréquentes comme la Mercuriale, de plus elles ne peuvent être appliquées dans le cas des mélanges ray-grass + trèfle.
Dans ces 2 situations, on pourra alors s'orienter vers des stratégies de régulation de la pousse et de la montée à graine avec des produits à **base de glyphosate** (STING, BUGGY, etc...).
Sur ray-grass anglais, une application de 1 à 1,5 l/ha de STING ST réalisée en début montaison du ray-grass, régularise la pousse et bloque la montée à graines des adventices précoces, sans détruire le ray-grass.
La même dose peut être appliquée sur les mélanges ray-grass + trèfles dès le stade 8-10 feuilles du trèfle.
Sur moutarde blanche, qui est un couvert très rapide d'installation mais aussi très précoce en floraison, la stratégie de régulation par le glyphosate peut aussi s'appliquer en lieu et place du broyage, la dose de STING ST est alors plus faible (0,75 l/ha). Sur vesce, appliquez une dose d'environ 2 l/ha.